



Syndicat Local **FO Justice** CP MOULINS-YZEURE

Audience avec le DCP – Lundi 17 avril 2023

Le bureau local FO Justice, a exprimé son inquiétude quant à la situation du CP.

Le bureau local FO Justice a voulu dans un premier temps faire part au DCP que l'organigramme actuel était obsolète et que le taux d'occupation était loin des 83 %.

Pour remédier à cette situation, **le bureau local FO Justice** a suggéré qu'un nouvel organigramme soit créé et nous y travaillons déjà.

En outre, la mise à jour de l'organigramme est essentielle pour prendre en compte les nouvelles brigades et services tels que, le BGD, le service Origine et les ELSP, cela permettra d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de mieux gérer les ressources disponibles.

Nous avons également abordé le soucis des effectifs des 1er surveillants, qui résulte de la réussite du concours d'officiers, l'absence d'ouverture de postes à la CAP, et que seuls les postes vacants par mutation étaient ouverts et remplacés, pour aborder cette problématique, le DCP a prévu une réunion avec M. TOURTOIS afin de discuter de la situation des ressources humaines et des gradés.

Il est important de trouver des solutions pour assurer des effectifs suffisants et une occupation optimale de l'établissement.

Les agents doivent faire face à de nombreux défis, notamment la fatigue, le manque de personnel et l'absentéisme régulier, cependant, des solutions sont proposées pour pallier à ces problèmes.

Le bureau local FO Justice va consacrer des jours de travail et réfléchir à différentes solutions pour les deux quartiers.

Le bureau local FO Justice a mis en évidence un problème de favoritisme interne en faveur des amis de la DMC, et a souligné que les raisons des refus varient à chaque demande, même lorsque les agents postulent régulièrement pour le même poste, **il ne devrait pas y avoir de jugement porté sur la personne.**

Les responsables chargés du recrutement favorisent simplement "les copains" plutôt que la qualité des candidatures.

Nous avons rapporté au DCP que, durant son absence, nous avons observé une solidarité de l'équipe d'officiers de la MA, ce qui rendrait improbable un incident similaire à celui survenu la semaine précédente en MC.

Nous avons souligné que la cheffe de détention de la maison d'arrêt ne se comporterait jamais de manière inappropriée envers les agents, contrairement au **«faisant fonction»** de chef de détention de la MC, qui croit à tort qu'en parlant mal aux agents, il sera mieux compris. En outre, ce dernier a quitté carrément le CP pendant le dépôt de clés.

Le mouvement a été déclenché à la suite d'une série d'incidents, le chef de détention a auditionné le détenu F en salle PEP, mais la conversation a rapidement dégénéré et a conduit à la réintégration de la personne détenue.

Suite à cela, le chef de détention a appelé l'ensemble des agents en salle PEP pour les réprimander et leur dire qu'il ne devrait pas être menacé par un détenu à cause d'eux ou pour eux.





Syndicat Local **FO Justice** CP MOULINS-YZEURE

Audience avec le DCP – Lundi 17 avril 2023

Les agents ont demandé des explications, mais le faisant fonction chef de détention a refusé de s'expliquer car il était «trop énervé» comme a son habitude et n'avait pas à se justifier auprès d'eux.

Le bureau local **FO Justice** reproche le manque de communication et d'explication sur les situations difficiles.

En signe de soutien envers les agents et en réponse aux propos tenus par le faisant fonction de chef de détention de la MC et par la directrice adjointe, les agents ont décidé de déposer les clés et nous les soutenons face à ce mépris.

Le directeur a exprimé le souhait de savoir qui a divulgué ces paroles dites lors d'un briefing qui peut-être ont été tenues dans un contexte de fatigue.

Cependant, le bureau local FO Justice a fait remarquer que la gravité des propos était plus importante que l'identité des personnes ayant fait fuiter ces informations.

Nous avons souligné que les agents sont épuisés et ont besoin d'un soutien moral plutôt que d'être confrontés au saut d'humeur d'un faisant fonction chef de det ou d'une directrice adjointe.

En réponse, le DCP s'est excusé si les propos tenus étaient réels, et le bureau local **FO Justice** informe que la fatigue ne justifie pas de tels comportements surtout que que l'état de fatigue des agents n'est pas comparable à celui de la Direction.

Nous insistons pour que la DI et le DCP prennent des mesures strictes envers les dirigeants responsables de ces fautes, de la même manière qu'ils le font avec les simples agents.

Le bureau local **FO Justice** syndicat majoritaire du personnel pénitentiaire vous apporte tout son soutien et sera toujours à vos côtés pour défendre vos droits bafoués et vos conditions de travail qui se dégradent de jour en jour.

Nous ne vous demanderons en aucun cas de remettre en question votre travail, contrairement au représentant permanent du CP lors d'une prise de service ou comme cela est indiqué dans son dernier tract, en qualifiant les propos tenus de "maladroits".

Non camarades, il n'y a rien de maladroit ou de sujet à remise en question, c'est simplement inacceptable et honteux.

Le bureau local du Syndicat **FO Justice**
CP MOULINS-YZEURE
Le Jeudi 20 avril 2023